

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 MAI 2018

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h45'.

43 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, M. Gilles FORET, Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mmes Marie-Claire LAMBERT, Corinne WEGIMONT, MM. Pierre GILISSEN, Jean Pierre HUPKENS, Guy KRETTELS, Jean-Claude MARCOURT, Roland LEONARD, Benoit DREZE, Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Mehmet AYDOGDU, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, François SCHREUER, Guiseppe MANIGLIA, Mmes Audrey NEUPREZ, Sarah SCHLITZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mmes Caroline SAAL, Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, Mme Carine CLOTUCHE, M. Olivier BIERIN, Mme Anne FIEVET et M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

6 membres sont absents : M. Jean-Géry GODEAUX, Mmes Fatima SHABAN, Diana NIKOLIC, MM. Hassan BOUSETTA, Michel PETERS, Mme Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

Interpellation citoyenne

Entend une interpellation citoyenne de Mme Catherine RENARD intitulée « Le devenir de plusieurs parcelles situées entre les rues du Ventilateur, Molinvaux et des 14 Verges » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(Mme Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA et M. Hassan BOUSETTA entrent en séance : 45 présents).

Interpellations

Entend une interpellation de M. Gilles FORET intitulée « La lutte contre le bruit » à laquelle répond MM. André SCHROYEN et Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. Jean-Pierre GOFFIN intitulée « Application du RGPD au niveau de la Ville de Liège » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Qualité de l'air : aujourd'hui, nous avons chacun fumé trois cigarettes » à laquelle répond M. André SCHROYEN et M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Caroline SAAL et M. Guy KRETTELS intitulée « Fruits et légumes à l'école » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

Entend une interpellation de M. Benoît DREZE intitulée « Projets de téléphériques » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de Mme Caroline SAAL intitulée « Réforme à l'Aide à l'Emploi » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Carine CLOTUCHE intitulée « Mobilité à Sainte-Walburge » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de Mme Anne FIEVET intitulée « Parking situé entre la Cité Miroir et la collégiale Saint-Jean » à laquelle répond M. Jean-Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de M. Fabrice DREZE intitulée « Liège, sa culture, son tourisme accessible pour tous ! » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

Entend une interpellation de Mme Élisabeth FRAIPONT et M. Louis LARAITE intitulée « Quand Liège fait son cinéma... » à laquelle répond M. Jean-Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de Mme Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA intitulée « Les rues aux enfants » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Daniel WATHELET intitulée « Inondations à Liège » à laquelle répond M. Roland LEONARD et M. le BOURGMESTRE.

(M. Michel PETERS entre en séance : 46 présents).

M. le BOURGMESTRE sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour deux points qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

214.

Décision de confier à la Fondation privée TADAM la mission de mise en place, d'animation et de gestion d'une salle de consommation à moindre risque sur le territoire de la Ville de Liège pour une durée de 3 ans, sur base de son offre de service du 19 février 2018.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

215.

Prise en charge par la Ville de Liège, pour les années 2018 et 2019, du montant de compensation annuel strictement nécessaire pour couvrir les coûts d'exploitation de la salle de consommation à moindre risque, sans aucune surcompensation, sur base de factures établies par ladite fondation TADAM.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

2.

Arrêt provisoire du bilan, du compte de résultats et du compte budgétaire de la Zone de police au 31 décembre 2017.

La présente décision a recueilli 26 voix pour, 9 voix contre et 11 abstentions.

28.

Arrêt provisoire du compte budgétaire, du bilan et du compte de résultats au 31 décembre 2017.

La présente décision a recueilli 26 voix pour, 20 voix contre et 0 abstention.

25.

Adoption du calendrier de la mise en oeuvre des mesures contenues dans l'actualisation du plan de gestion arrêté par le Conseil communal en sa séance du 26 juin 2017.

La présente décision a recueilli 26 voix pour, 20 voix contre et 0 abstention.

26.

Adoption de l'actualisation des projections budgétaires quinquennales pour les années 2019 à 2023.

La présente décision a recueilli 26 voix pour, 20 voix contre et 0 abstention.

(M. Michel PETERS sort de séance : 45 présents).

18.

Approbation du contrat relatif au marché public de réaménagement du site de Coronmeuse entre la Ville et la S.A. "NEOLEGIA".

La présente décision a recueilli 42 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

1.

Approbation des prestations complémentaires dans le cadre de la mission d'étude complète pour la construction d'un commissariat dans le quartier des Guillemins.

3.

Décision d'acquérir, au profit de la Zone de police, de 15 bureaux, de 6 extensions, de 8 tables de réunion, de 23 caissons, de 18 armoires et de 54 tablettes via le marché ouvert FORCMS-MM-105 (lots 1 et 3) du Service Public Fédéral Personnel et Organisation, d'un caisson, de 17 tables, de 9 cloisons et de 18 pieds de stabilisation via le marché BAT 16 0097 ITR lancé par la Ville ayant pour objet l'acquisition de mobilier destiné aux besoins de la Ville et du Centre Public d'Action Sociale.

4.

Décision de s'octroyer les services du Coordinateur de sécurité et de santé désigné dans le cadre de l'accord-cadre relatif à la coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles du service des Bâtiments communaux (missions de coordination-projet et de coordination-réalisation) pour la surveillance de divers travaux.

5.

Décision de faire exécuter les travaux de réfection de la rampe d'accès du garage du Commissariat de Droixhe par le biais du marché de la Ville de Liège conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale BAT 2017-0090/Accord-cadre portant sur des travaux de réfection de cours, de voies d'accès et de maçonneries à effectuer dans les bâtiments communaux de la Ville, de la Police et de CPAS de Liège.

6.

Décision de ne pas donner suite au marché de faible montant conclu par facture acceptée en vue de l'établissement de deux liaisons physiques entre les locaux du CIC Astrid (Saint-Léonard) et ceux de l'Hôtel de Police pour une durée d'un an, prenant cours le 27 juin 2018 et renouvelable 3 fois en ce qu'une erreur matérielle a été commise au niveau de l'estimation globale du marché - passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable en vue de l'établissement de deux liaisons physiques entre les locaux du CIC Astrid (Saint-Léonard) et ceux de l'Hôtel de Police pour une durée d'un an, prenant cours le 27 juin 2018 et renouvelable 3 fois - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

7.

Passation d'un marché de faible montant en vue de la maintenance omnium des 3 scanners du Bureau Judiciaire de la Zone de police pour une durée de 2 ans, à dater du 9 septembre 2018 - adoption des clauses particulières du marché - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

8.

Passation d'un marché de faible montant fondé sur un accord-cadre à conclure avec un seul opérateur économique pour une durée de 2 ans en vue de la fourniture de pièces et à la réalisation de réparations/entretiens des vélos de type VTT du Charroi de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

9.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable en vue de l'acquisition d'une solution de sandboxing de la connexion internet de la Zone de police, en ce compris sa maintenance pour une durée de 5 ans - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

10.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police du 4ème trimestre 2017.

11.

Adoption du Règlement relatif à l'usage et à l'occupation du domaine public de la Chartreuse.

12.

Création, sur une longueur de 6 mètres, d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°52, rue du Travail à 4030 LIEGE.

13.

Création, sur une longueur de 6 mètres, d'un emplacement réservé aux personnes handicapées à hauteur de l'immeuble n°22, rue André Renard à 4032 LIEGE.

14.

Modification des mesures de stationnement et de circulation de la rue de Sclessin à 4000 LIEGE.

15.

Modification des mesures de stationnement et de circulation de la rue Auguste Buisseret à 4000 LIEGE.

16.

Modification des mesures de circulation de la rue Lesoinne à 4000 LIEGE.

17.

Subside provincial lié à la réforme des services d'incendie - rétrocession à la Zone de secours LIEGE ZONE 2 IILE-SRI - 2018.

19.

Adhésion au module "Partenariat Local de Prévention" (PLP) de BE ALERT du Service Public Fédéral - adoption des conventions destinées à régir les droits et obligations des parties.

20.

Adoption du texte du contrat de partenariat entre le FORUM EUROPEEN POUR LA SECURITE URBAINE sise à 75020 PARIS (France) rue des Montiboeufs, 10 et la Ville de Liège dans le cadre du projet "SolIDIFy" - Salles de consommation à moindres risques (SCMR) pour renforcer la réduction des risques et la cohésion sociale à l'échelon local ».

21.

Adhésion à la Centrale d'achats du SPF Finances - Décision de principe.

22.

Convention fixant les rôles et obligations respectifs de la Ville de Liège et du CPAS dans l'attribution et l'exécution du marché conjoint des assurances.

23.

Passation d'un marché conjoint d'assurances nécessaire aux besoins de la Ville de Liège (en ce compris la Zone de Police et la Régie Foncière) et du CPAS - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication - adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise.

Addendum 23 bis

Pour un soutien communal aux alternatives à la prison.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, Conseiller communal.

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 0 voix contre et 10 abstentions.

Addendum 23 ter

Pour la création de Conseils de quartier à Liège en 2018.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, Conseiller communal.

SANS OBJET

Addendum 23 quater

Motion contre l'enfermement de familles avec enfants dans les Centres Fermés.

Point inscrit à la demande de M. Guy KRETTELS, Conseiller communal.

SANS OBJET

Addendum 23 quinquies

Motion visant à s'opposer à l'éventuelle construction de logements pour familles avec enfants mineurs au Centre fermé de Vottem.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Jean-Claude MARCOURT pour le groupe PS.

SANS OBJET

Addendum 23 sexies

Motion visant à s'opposer à la construction de logements pour familles avec enfants dans les centres fermés.

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 0 voix contre et 10 abstentions.

24.

Adoption du texte du contrat de gestion à conclure avec l'association « SPORTS ET LOISIRS ».

27.

Augmentation du capital de la SCRL « INTERCOMMUNALE DE SOINS SPÉCIALISÉS DE LIÈGE » par apport en nature, par la Ville de Liège, de deux parcelles de terrain sises rue Tribouillet à 4000 LIÈGE - inscription de l'opération dans les comptes de la Ville de Liège.

29.

Communication relative à la Redevance communale sur les étalages des brocantes et marchés organisés par la Ville.

30.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 octobre 2017.

31.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 novembre 2017.

32.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 décembre 2017.

33.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église du « Sacré-Cœur (Grivegnée) » sise rue Fraischamps, 154 à 4030 GRIVEGNEE – tel que rectifié.

34.

Approbation du compte 2017 de l'église protestante « Liège - Marcellis » sise quai Marcellis, 22 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

35.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Martin (Liège) » sise rue Mont Saint-Martin, 64 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

36.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église du « Sacré-Cœur (Angleur) » sise rue des Ateliers, 14 à 4031 ANGLEUR – tel que rectifié.

37.

Approbation du compte 2017 de l'Eglise Protestante Baptiste « Liège-Académie » sise rue de l'Académie, 51 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

38.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Sainte-Julienne » sise rue Naniot, 173 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

39.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Antoine et Sainte-Catherine » sise rue de la Cité, 1B à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

40.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Jacques » sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

41.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église « Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes » sise rue Saint-Maur, 93 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

42.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Paroisse Baptiste « Liège - Amercoeur » sise rue d'Amercoeur, 43 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

43.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église du « Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes » sise rue St-Maur, 93 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

44.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Barthélemy » sise place Saint-Barthélemy, 8 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

45.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Sainte-Marie des Anges » sise rue Auguste Buisseret, 1 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

46.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Christophe » sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

47.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

48.

Emission d'un avis sur le compte 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas (Saint-Nicolas) » sise rue F. Ferrer, 10 à 4420 SAINT-NICOLAS – tel que rectifié.

49.

Prorogation du délai d'examen du compte 2017 de l'Eglise protestante « Rédemption » sise quai Godefroid Kurth, 1 à 4020 LIEGE.

50.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « COMPTOIR DES RESSOURCES CREATIVES » relative à la mise à disposition du rez-de-chaussée des bâtiments sis rue du Stalon, 8 et 12 à 4000 LIEGE - octroi d'une subvention indirecte classique à ladite association - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global tant pour l'octroi de la subvention indirecte classique que pour le dossier de clôture y relatifs.

51.

Adoption du texte de l'avenant à la convention de mise à disposition du 28/11/2013 relatif à un immeuble sis rue Vivegnis, 71 à 4000 LIEGE.

52.

Décision de renouveler le bail commercial entre la Ville et la SPRL "GF2" - adoption de l'avenant à la convention de bail commercial modifiant les conditions du bail du 01/08/2010 relatif à un immeuble sis Esplanade Albert 1er, 7 à 4000 LIEGE.

53.

Cession gratuite de deux emprises pour la réalisation d'une voirie à Rocourt.

54.

Cession d'une partie d'un terrain sis rue Henri Maus et Chauve-souris, 69 à 4000 LIEGE.

55.

Cession par bail emphytéotique au profit de l'ASBL « FEDERATION BELGE DES BANQUES ALIMENTAIRES POUR LA LUTTE CONTRE LA FAIM DANS NOTRE PAYS » un bâtiment sur et avec terrain, sis rue de la Tonne à Liège.

56.

Cession d'un immeuble sis rue des Franchimontois, 4b à 4000 LIEGE.

57.

Mise en vente publique d'un bâtiment administratif sis rue de Serbie, 120 à 4000 LIEGE.
La présente décision a recueilli 37 voix pour, 8 voix contre et 0 abstention.

58.

Echange sans soulte de deux emprises de terrain et d'une partie de l'espace public sises rue Chiff d'Or à Liège (Sclessin).

La présente décision a recueilli 37 voix pour, 8 voix contre et 0 abstention.

59.

Acquisition d'un immeuble sis rue de la Légia, 2 à 4000 LIEGE.

60.

Echange avec soulte dans un ensemble immobilier sis quai Joseph Wauters à 4031 Liège.

La présente décision a recueilli 37 voix pour, 8 voix contre et 0 abstention.

61.

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017 du Centre Public d'Action Sociale de Liège sise place Saint-Jacques, 13 à 4000 LIEGE.

Addendum 61 bis

Motion visant à obtenir le renouvellement complet de la flotte de bus des TEC Liège Verviers.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Jean-Claude MARCOURT pour le groupe PS.

Ce point est renvoyé en Commission.

62.

Adoption du texte de l'avenant n° 1 à la convention entre la Ville et l'association "LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES" relative à l'organisation du projet spécifique "Promotion des marchés et des brocantes " pour les années 2017, 2018 et 2019.

63.

Adoption de la charte partenariale Quartier Nouveau "Site de Coronmeuse" à Liège révisée.

64.

Abrogation des PCA en vertu des dispositions de l'article D.II.66 § 4.

65.

Approbation des bilan, compte de résultats, rapport de gestion, tableau d'affectations et prélèvements et états financiers de la Régie Foncière, de Stationnement et de Services pour l'exercice 2017 et affectation du résultat.

66.

Modification des statuts de la Régie communale Liège Développement.

AJOURNE

67.

Modification du programme communal d'actions en matière de logements 2014 - 2016 - reprise du projet du Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion visant la création d'un logement de transit collectif comprenant 15 unités par la Ville de Liège.

68.

Octroi d'une subvention indirecte opérateur à l'association "PRÉSENCE ET ACTION CULTURELLES – REGIONALE DE LIEGE" relative à l'organisation de la manifestation « FETE DE LA MUSIQUE A LIEGE » du 21 au 24 juin 2018 - adoption du texte de la convention.

69.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association "LE HANGAR" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

70.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « THEATRE ARLEQUIN ».

71.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association "A.S.B.L. BLACK ROOTS" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

72.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « CONCERTS DE MIDI DE LA VILLE DE LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

73.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « L'AQUILONE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

74.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « LA HALTE DU FUNAMBULE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

75.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « LITT&RATURE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

76.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « JAUNEORANGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

77.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « PRESENCE ET ACTION CULTURELLES BRESSOUX-DROIXHE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

Addendum 77 bis

Motion relative au soutien au pluralisme des médias radiophoniques.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Olivier BIERIN, Conseiller communal.
Ce point est renvoyé en Commission.

78.

Approbation du texte de la convention entre le C.P.A.S. et la Ville de Liège en ce qui concerne la mise à disposition et la gestion du site «FAVECHAMPS».

79.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « SERVICE SOCIAL LIEGE OUEST » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

80.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « COMPAGNONS DEPANNEURS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

81.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « SOLIDARCITE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

82.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « A.S.B.L. L'EPEE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

83.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « AVANCETOI » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

84.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION SOCIALISTE DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA PROVINCE DE LIEGE » - Réseau Solidaris – pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

85.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « AMON NOS HOTES » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

86.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA BULLE D'AIR » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

87.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « SERVICE SOCIAL LIEGE-LAVEU » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

88.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « COORDINATION DES ASSOCIATIONS AMERCOEUR - LONGDOZ » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

89.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L COIFF' SALON POUR DAMES » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

90.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

91.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « UNIVERSITE DU TROISIEME AGE ET DU TEMPS LIBRE DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

92.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "ASSOCIATION DES COMMERCANTS PUIITS-EN-SOCK - OUTREMEUSE" pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

93.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L'ANCRE BLEUE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

94.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE NOTRE-DAME DES ANGES » en abrégé C.H.S. Notre-Dame des Anges pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

95.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE FOYER DES ORPHELINS DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

96.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL COEUR DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

97.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA PORTE OUVERTE - LIEGE ACCUEIL » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

98.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « T D EVENTS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

99.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE CAFE-SOCIAL D'OUTREMEUSE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

100.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « "SUR'CITE", CENTRE SOCIOCULTUREL DES SOURDS ET MALENTENDANTS DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

AJOURNE

101.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MOBILIS ASSISTANCE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

102.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ALTEO ASBL, association sans but lucratif, Mouvement social de personnes malades, valides et handicapées » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

Addendum 102 bis

Motion relative à l'installation de fontaines d'eau potable dans les espaces publics.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Sarah SCHLITZ, Conseillère communale.

Ce point est renvoyé en Commission.

Addendum 102 ter

Motion visant à reconnaître l'importance des services d'aide à domicile au niveau local.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Jean-Claude MARCOURT pour le groupe PS.

M. Guy KRETTELS propose un amendement lequel est approuvé par l'assemblée.

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 0 voix contre et 10 abstentions.

103.

Décision d'abroger sa délibération du 28 septembre 2015 (n°150) adoptant le règlement relatif aux professeurs invités à la Haute École de la Ville de Liège - adoption du règlement relatif aux professeurs invités à la Haute École de la Ville de Liège et le modèle de contrat de prestations applicable aux professeurs invités.

104.

Accord-cadre pour l'organisation de transports et voyages scolaires à l'étranger, à passer par procédure ouverte, pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché.

La présente décision a recueilli 39 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions.

105.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 2 mai 2018 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

(Mme Maggy YERNA sort de séance : 44 présents).

Addendum 105 bis

Motion visant à bannir les perturbateurs endocriniens de l'alimentation.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, pour les groupes VEGA et ECOLO.

La présente décision a recueilli 34 voix pour, 0 voix contre et 10 abstentions.

106.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour le remplacement de châssis extérieurs simple vitrage par des menuiseries extérieures aluminium double vitrage au complexe Xhovémont /Seeliger – Maison des Jeunes et locaux de l'ASBL "ECLAT DE RIRE", rue Xhovémont 172, 4000 LIEGE en 2 tranches - adoption du cahier spécial des charges.

(Mme Maggy YERNA entre en séance : 45 présents).

107.

Passation d'un accord-cadre conjoint, par voie de procédure ouverte, entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul participant, d'une durée déterminée de 24 mois prenant cours le lendemain de la notification à l'adjudicataire de l'approbation de son offre pour les prestations de coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles du Service des Bâtiments communaux de la Ville, de la Police, de la Régie foncière et du C.P.A.S. de Liège - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché - adoption du texte de la convention à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) fixant les rôles et obligations respectifs.

108.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour le réaménagement du rez-de-chaussée du Château de Péralta, rue de l'Hôtel de Ville, 6, à 4031 LIEGE (Angleur), en trois tranches - adoption du cahier spécial des charges.

109.

Adoption de la convention à conclure avec l'association "LES ZURBAINS" relative aux travaux d'égouttage rue du Baneux à 4000 LIEGE.

110.

Adoption du texte de la convention de cession partielle de marché de services relatif à la coordination en matière de sécurité et de santé en phase réalisation des travaux de reconstruction du mur de soutènement, d'adaptation en faveur des PMR de l'arrêt de bus et d'enfouissement de la canalisation moyenne pression GAZ et des câbles électriques moyenne tension et de renouvellement de la canalisation basse pression GAZ, au carrefour des rues de Visé et Charlemagne, lieu-dit « Chapelle Momelette » à 4020 LIÈGE (JUPILLE-SUR-MEUSE).

111.

Adoption du texte de l'avenant n°1 à la convention entre la SPI et la Ville de Liège en vue de l'aménagement de la zone d'activités économiques du Val Benoît et ses espaces publics portant sur les phases Nord et centrale.

112.

Passation d'un accord-cadre de travaux, par voie de procédure ouverte, pour une durée déterminée prenant cours le lendemain de la notification, à l'entrepreneur adjudicataire, de l'approbation de son offre pour se terminer le 31 décembre 2020, pour l'entretien de voiries en pavés en pierre naturelle sur le territoire de la Ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges ainsi que l'avis de marché qui sera publié.

113.

Passation d'un marché de travaux conjoints avec l'A.I.D.E. et la C.I.L.E. par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux de réfection de l'égouttage et de la voirie et déplacement de canalisations, rue Destriveaux à 4000 LIÈGE - adoption des documents du marché en ce compris le cahier spécial des charges et l'avis de marché qui sera publié - adoption du texte de la convention - sollicitation des subventions régionales.

114.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable relatif à la sécurisation et la remise en état du réseau électrique et du réseau de supports destinés aux illuminations de fin d'année, rue Puits-en-Sock à 4020 LIÈGE, rue des Guillemins, place de la République Française, rue de la Cathédrale, rue Léopold et place du Commissaire Maigret à 4000 LIÈGE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché.

115.

Passation d'un marché conjoint de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux de rénovation de la voirie, remplacement de la canalisation d'égouttage, renouvellement de conduites de distribution d'eau, remplacement de conduites de distribution de gaz, d'électricité et pose de gaines de télécommunications, rue Beauregard à 4020 LIÈGE avec l'AIDE, la CILE, PROXIMUS et RESA - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché - sollicitation du subside du Fonds Régional pour les Investissements Communaux 2017-2018 - adoption du texte de la convention relative à l'exécution conjointe des travaux précités, à conclure entre les parties.

116.

Passation d'un accord-cadre de travaux, par procédure ouverte, d'une durée déterminée prenant cours le lendemain de la notification, à l'entrepreneur adjudicataire, de l'approbation de son offre et se terminant le 31 décembre 2020, pour la mise à niveau ou le remplacement d'avaloirs ou de trappillons d'égout sur le territoire de la Ville de Liège - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché.

117.

Passation d'un marché conjoint de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux de remplacement de la canalisation d'égouttage, renouvellement de conduites de distribution d'eau, remplacement de conduites de distribution de gaz et électricité et pose de gaines de télécommunications rue Tête-de-Boeuf à 4000 LIEGE avec l'AIDE, la CILE, RESA et la SOFICO, en partenariat avec ORANGE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché - sollicitation du subside du Fonds Régional pour les Investissements Communaux 2017-2018 - adoption du texte de la convention.

118.

Passation d'un marché conjoint de travaux par procédure ouverte pour les travaux de réfection des revêtements de voirie, remplacement de la canalisation d'égouttage, renouvellement de conduites de distribution d'eau, remplacement de conduites de distribution de gaz, rue Matrognard à 4000 LIÈGE avec l'AIDE, la CILE, et RESA - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché - sollicitation du subside du Fonds Régional pour les Investissements Communaux 2017-2018 - adoption du texte de la convention relative à l'exécution conjointe des travaux précités, à conclure entre les parties.

119.

Approbation de la dénomination attribuée à une voirie existante.

120.

Approbation de la dénomination attribuée à une voirie existante.

**(M. Daniel WATHELET et Mme Caroline SAAL sortent de séance :
43 présents).**

Addendum 120 bis

Motion relative à la prise en charge par la Défense nationale de la protection des lieux de mémoire liés aux faits de guerre.

Point inscrit à la demande de M. Jean-Pierre GOFFIN, Conseiller communal.

Ce point est renvoyé en Commission.

121.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DU THIER-A-LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

122.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

123.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « JEUNES DU CENTRE DEMOCRATE HUMANISTE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

124.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES SCOUTS – FEDERATION DES SCOUTS BADEN – POWELL DE BELGIQUE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

125.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MOUVEMENT DES JEUNES SOCIALISTES DE LIEGE (MJS LIEGE) » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

126.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « JEUNESSE ET CULTURE, MAISON DES JEUNES DE SCLESSIN, ASBL » pour l'année 2018.

127.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « FEDERATION NATIONALE DES PATROS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

128.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « BESACE SPORT - TOURISME - LOISIRS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

129.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « UNION TOURISTIQUE LES AMIS DE LA NATURE, SECTION DE LIEGE ASBL » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

130.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « GUIDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

131.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « SERVICE D'INFORMATION SUR LES ETUDES ET LES PROFESSIONS » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

132.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE - JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE FEMININE WALLONIE-BRUXELLES » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

133.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA SECTION LOCALE DES JEUNES MR DE LA VILLE DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

134.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « SERVICE DIOCESAIN DES JEUNES » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

135.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES AUBERGES DE JEUNESSE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

136.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « PROMOTION ET CULTURE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

137.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « SERVICE DE JEUNESSE DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

138.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "JEUNESSE & SANTE ASBL" pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

139.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA JOYEUSE VAGUE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

140.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ECOLO J ASBL » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

141.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "CENTRE DES JEUNES DES VENNES" pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

142.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LATITUDE JEUNES - RESEAU SOLIDARIS - PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

143.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CAMERA-ETC » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

144.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « FEDERATION DES MAISONS DE JEUNES EN BELGIQUE FRANCOPHONE » pour l'année 2018 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

145.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2018 de la SCRL "COMPAGNIE INTERCOMMUNALE LIEGEOISE DES EAUX".

146.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2018 de l'Intercommunale « ECETIA Intercommunale ».

147.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2018 la SCRL « ECETIA FINANCES ».

148.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2018 de la SCRL "LIEGE ZONE 2 INTERCOMMUNALE D'INCENDIE DE LIEGE ET ENVIRONS - SERVICES REGIONAL D'INCENDIE".

149.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2018 de la SCRL "ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DEMERGEMENT ET L'EPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIEGE".

150.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 7 juin 2018 de la SCRL "INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION EN MATIERE INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE".

151.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 28 juin 2018 de la SCRL "ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT DES DECHETS LIEGEOIS".

152.

Désignation de Mme Danielle ADRIAENSSENS, Directrice en qualité de Délégué à la protection des données (« DPO », pour Data Privacy Officer) dans le cadre de la mise en oeuvre du Règlement général sur la Protection des données - Mise en place d'un Comité d'accompagnement.

Question orale

Entend une question orale de MM. Louis MARAITE et Fabrice DREZE à propos de l'installation des gens du voyage à Cointe ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

La séance est levée à 23h50'.

PAR LE COLLÈGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER